

Des Nouvelles de l'ADA



EDITO

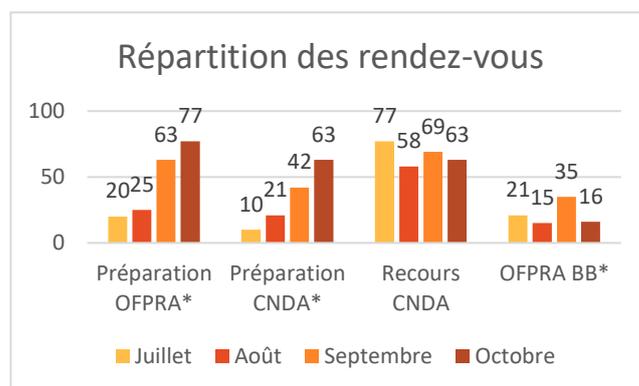
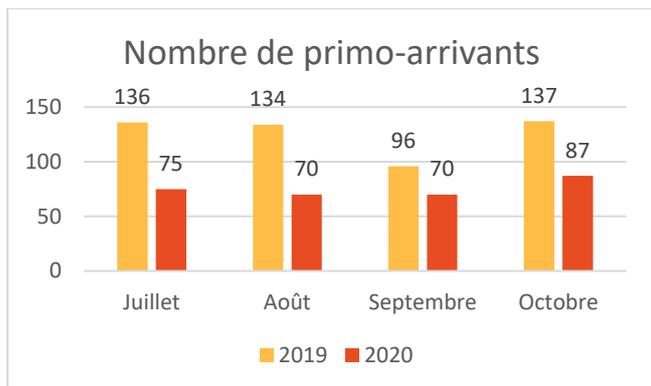
La politique migratoire définie par les gouvernements successifs est particulièrement tributaire de la réaction de l'opinion publique. Elle est donc soumise à des évolutions permanentes liées de surcroît à des préoccupations électoralistes : en France, pas moins de 7 lois concernant la demande d'asile ont été adoptées en 15 ans, de 2003 à 2018. Ces lois, qui se traduisent pour la plupart par un durcissement des conditions d'accueil ont bien entendu un impact considérable sur les conditions de vie des demandeurs d'asile. Au-delà des textes réglementaires et législatifs les mesures d'application qui sont définies localement (attribution des conditions matérielles d'accueil, hébergement, accueil dans les différents bureaux chargés de la mise œuvre du droit d'asile...) viennent très souvent, de manière insidieuse, dégrader encore les conditions d'accès à la procédure, mettant les demandeurs dans des conditions sanitaires, psychologiques et matérielles de plus en plus précaires.

C'est pourquoi, au-delà de l'appui que l'ADA apporte quotidiennement aux demandeurs d'asile nous souhaitons accentuer notre dénonciation de la dégradation permanente du droit d'asile en France, nous appuyant sur les évolutions légales et réglementaires et sur la dégradation des conditions de vie des demandeurs d'asile, que nous sommes en mesure de constater lors des différents entretiens que nous avons avec eux.

Lutter contre cette dégradation, y associer les adhérents de l'ADA est un des objectifs essentiels de cette lettre qui vous sera envoyée tous les trimestres.

Quelques chiffres

Les mesures sanitaires en 2020 ont eu un impact important sur le nombre de demandeurs d'asile arrivant pour la première fois en Isère.



Les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile sont : Nigéria, Guinée Conakry, République Démocratique du Congo, Angola, Albanie, Turquie, Afghanistan, Syrie, Algérie, Côte d'Ivoire, Serbie, Cameroun, Kosovo.

Depuis le début cette année, 624 demandeurs d'asile primo-arrivants (357 hommes et 267 femmes) ont été accueillis, soit 55% de moins pour la même période en 2019.

Les DA accueillis grâce à l'hébergement citoyen : l'ADA oriente des demandeurs d'asile à la rue vers des collectifs citoyens situés dans des villes et villages autour de Grenoble, où ils sont accueillis et hébergés. Actuellement, 35 personnes sont prises en charge dans ces collectifs par l'intermédiaire de l'ADA.

Actualités de l'ADA

- L'ADA continue ses activités et s'adapte.** Si pendant le premier confinement, l'ADA n'a pu accueillir les demandeurs d'asile, pour le second confinement l'ADA reste ouvert grâce à l'engagement des salariés et bénévoles mais aussi grâce au soutien de la Mairie de Grenoble qui maintient l'ouverture des locaux de la Maison Des Associations.
- 5 ans déjà que le collectif Réfugiés-Bienvenue été créé.** Ce collectif d'hébergement qui a signé une convention avec l'ADA et Un Toit Pour Tous, lance un appel à bénévolat et à dons et à tous ceux qui souhaitent œuvrer dans l'amélioration de l'accueil des demandeurs d'asile. [Voir l'appel de Réfugiés-Bienvenue](#)
- Le 22/10/2020, l'ADA a rencontré Mme Elodie JACQUIER LAFORGE,** députée de la 9^{ème} circonscription de l'Isère et rapporteure pour avis sur le projet de loi de finance asile et immigration. Cette rencontre avait pour but de discuter de l'accueil des demandeurs d'asile en Isère et du fonctionnement des différents dispositifs depuis la réforme de 2018. [Voir le compte-rendu de cet entretien.](#)
- L'ADA demande la suspension des audiences à la CNDA et des auditions à l'OFPRA** pour faire suite à la suppression de 70% du trafic ferroviaire sur les TGV et à l'impossibilité des demandeurs d'asile de se rendre à leur convocation. [Voir la lettre de l'ADA et les réponses de la CNDA et de l'OFPRA](#)



La CNDA continue sa mission « *quoiqu'il en coûte* » pendant le confinement. L'OFPRA maintient ses convocations jusqu'à fin novembre, seuls les franciliens seront convoqués en décembre.

Encore une fois, rien n'est fait pour faciliter la vie des demandeurs d'asile et des associations qui leur viennent en aide.

- **L'ADA appelle à une prise en compte des personnes à la rue en situation de grande précarité**, notamment les demandeurs d'asile en particulier au moment du couvre-feu et publie une [lettre ouverte](#).

M. Guillaume GONTARD, sénateur de l'Isère a soutenu la démarche de l'ADA via une [question au gouvernement](#).

Actualités de la demande d'asile

- **Le Pacte Européen sur l'Immigration et sur l'Asile** : comment pousser encore plus loin une politique de filtrage aux frontières de l'Europe

[En savoir plus](#)



- Alors que le monde entier se battait contre le COVID-19, les demandeurs d'asile en France se battaient pour satisfaire leurs besoins de base et leur survie. Faisant ce constat, une des stagiaire de l'ADA a décidé de centrer son mémoire sur la question de **l'impact du confinement sur les demandeurs d'asile**.

[En savoir plus](#)

Un éclairage sur l'une des actions menées par l'ADA

Parmi les actions menées au quotidien par l'ADA, l'une d'elles est la **protection des fillettes contre les mutilations génitales féminines (MGF)**.

[En savoir plus](#).



Bonnes nouvelles

- En 2019, **45% des demandeurs d'asile en Isère ont obtenu une protection**, soit un statut de réfugié soit une protection subsidiaire. [En savoir plus](#)
- Malgré le confinement, **des collectifs d'hébergement continuent à accueillir des demandeurs d'asile** : en novembre, un couple afghan avec un bébé a trouvé un toit ainsi qu'un jeune Somalien. D'autres personnes vont pouvoir être mises à l'abri en décembre.

L'ADA a soutenu



Le Refuge Solidaire de Briançon : ouvert depuis trois ans, il accueille les exilés qui prennent le risque de franchir la frontière franco-italienne. Le nouveau maire de Briançon avait décidé de fermer le refuge, propriété de l'intercommunalité, au plus tard le 28 octobre. Face à une mobilisation massive à laquelle l'ADA a participé, la mairie a renoncé à toute expulsion avant six mois.

De nombreux migrants passés par le Refuge sont accueillis à l'ADA lorsqu'ils arrivent à Grenoble pour déposer une demande d'asile.

[Site du Refuge Solidaire](#)



La Marche Nationale des Sans-Papiers : à l'appel de 15 collectifs de Sans-Papiers, de la Marche des Solidarités, des Etats Généraux des Migrations et de plus de 120 organisations, des migrants ont marché vers Paris à partir du 19 septembre des quatre coins du pays. Ils réclamaient la régularisation des sans-papiers, la fermeture des centres de rétention administrative et un logement pour tous. Le 29 septembre, des bénévoles de l'ADA étaient présents auprès d'un groupe de migrants et les ont accompagnés sur leur première étape vers Paris. Ils étaient plusieurs milliers de manifestants le 17 octobre à Paris.



Incendie d'un squat à Grenoble le 1 août 2020, des bénévoles de l'ADA se sont rendus sur les lieux et ont pu constater que parmi la quarantaine de personnes vivant là, 22 étaient des demandeurs en procédure normale et auraient dû être hébergés par l'état. L'ADA, dans un [communiqué de presse](#) repris dans un [article du Dauphiné Libéré](#), a une nouvelle fois déploré l'absence de possibilité d'hébergement pour plus de la moitié des demandeurs d'asile et souligné la défaillance de l'Etat depuis de nombreuses années.

Ils nous soutiennent

[Donateurs ou partenaires, ils sont présents à nos côtés ...](#)

Merci à toutes les personnes qui ont adhéré ou réadhéré en 2020, c'est aussi grâce à votre soutien que l'ADA peut accomplir ses missions.

[Faire un don ou Adhérer](#)

- * OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides. Les OFPRA BB concernent les demandes d'asile pour les petites filles menacées d'excision dans le pays d'origine de leurs parents.
- * CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile